

Plus de 252 000 masques livrés et distribués dans le Gers



Plus de 252 000 masques livrés et distribués dans le Gers

Coronavirus : Plus de 252 000 masques déjà livrés et distribués dans le Gers

Les masques provenant du stock national attribués à l'Occitanie sont répartis et distribués par l'intermédiaire des établissements support de groupement hospitalier de territoire, soit le CH d'Auch pour le département du Gers.

Ces masques sont destinés aux établissements de santé publics et privés, aux EHPAD, au secteur médico-social pour l'accueil des personnes handicapées, aux transporteurs sanitaires, au service départemental d'incendie et de secours, et au secteur de l'aide à domicile.

Les livraisons sont prévues pour satisfaire la consommation hebdomadaire des structures et des services.

Ainsi une première livraison de 80 000 masques a été effectuée le vendredi 20 mars, une seconde de 75 000 masques le 27 mars, la troisième à hauteur de 97 000 masques a été effectuée le vendredi 3 avril. Une nouvelle livraison est prévue ce vendredi.

La distribution est réalisée par le CH d'Auch au titre du groupement hospitalier et le conseil départemental apporte son concours pour la distribution d'une partie du stock au secteur médicosocial et aux services d'aide à domicile.

Pour les professionnels de santé libéraux les stocks nationaux sont livrés via le réseau des officines de pharmacies afin de permettre une diffusion au plus près des professionnels de santé libéraux.

Pour ces deux filières d'approvisionnement la répartition du stock national s'effectue désormais régulièrement.



Rappel des recommandations concernant le COVID-19

- Toutes les recommandations sanitaires sont diffusées et réactualisées en temps réel sur le site www.gouvernement.fr/info-coronavirus.
- Pour toute information générale sur le coronavirus, le numéro vert national est accessible 24h/24 au **0800 130 000** (appel gratuit).
- En cas de premiers signes de la maladie, restez chez vous et limitez vos contacts avec d'autres personnes. N'allez pas directement chez votre médecin, appelez-le avant. En cas d'urgence vitale, appelez le **15**